

Programme JEA des Nations Unies



TERMES DE RÉFÉRENCE 25P118

JEA – Jeune Expert(e) Associé(e)

I. Information générale

Titre:

JEA dans le domaine de la criminalité organisée et du trafic illicite, avec un accent particulier sur la cybercriminalité et la cybersécurité

Secteur d'affectation:

Fourniture de services fonctionnels et d'un soutien aux travaux de la Section de lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent (DTA/OCB/CMLS) et au Programme mondial sur la cybercriminalité. Ce secteur subira une réorganisation majeure avec la création d'un nouveau département afin de mettre en œuvre la nouvelle *Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité ; Renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves* et devra faire face à des besoins importants (estimation des besoins: 25 nouveaux membres du personnel).

Organisation/Bureau:

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV)

Lieu d'affectation:

Vienne, Autriche

Durée :

L'affectation est prévue pour une durée minimale de 2 ans.

La nomination initiale est d'une durée d'un an, renouvelable en fonction de la performance de la/du JEA, et de la disponibilité des fonds.

Un redéploiement à un autre poste avant la fin de la deuxième année ne sera pas possible, sauf mention expresse dans les termes de référence.

II. Supervision

Titre de la/du supérieur(e) hiérarchique : **Conseiller en politique de cybercriminalité**, Section de la cybercriminalité et de la lutte contre le blanchiment d'argent, Direction de la criminalité organisée et du trafic illicite, Département des affaires des traités (CMLS/OCB/DTA)

Contenu et méthodologie de la supervision :

Le/la JEA travaillera sous la supervision directe de l'Officier de la prévention du crime et de la justice pénale (Conseiller politique en matière de cybercriminalité) et sous la supervision générale du chef du programme mondial sur la cybercriminalité affectée à la section Cybercriminalité et lutte contre le blanchiment d'argent. Par le biais de conseils et d'instructions de travail quotidiens, le/la JEA est formé(e) à l'exercice de ses fonctions, l'objectif étant



d'acquérir progressivement une responsabilité autonome dans son domaine de travail. Le/la JEA est encouragé(e) à prendre des initiatives et à avoir une conception proactive de ses fonctions. La supervision comprendra l'attribution des tâches, la discussion et l'approbation d'un plan de travail limité dans le temps, des conseils réguliers sur la manière d'atteindre les objectifs de travail, l'examen de l'avancement du travail, l'examen de tous les produits et l'évaluation périodique, formelle et informelle, des performances. Le système d'évaluation des performances des Nations Unies (e-performance) servira de plateforme principale pour évaluer les performances du/de la JEA.

III. Fonction, responsabilités et résultats attendus

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués, le/la Jeune expert(e) sera chargé(e) des tâches suivantes :
(Veuillez fournir une liste détaillée des tâches que le/la JEA devra entreprendre)

Attentes en matière de résultats

Le JEA soutiendra le travail du Programme mondial sur la cybercriminalité, qui vise à aider les États membres à renforcer les capacités de prévention et de lutte contre la cybercriminalité, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien des processus liés à l'opérationnalisation de la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité ; le renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes de technologies de l'information et de la communication et pour l'échange de preuves sous forme électronique d'infractions graves (ci-après, la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité).

Les tâches et responsabilités spécifiques dans ce cadre général seront définies dans le plan de travail du titulaire:

Le titulaire du poste contribuera aux travaux du programme mondial sur la cybercriminalité au sein de la section « Cybercriminalité et lutte contre le blanchiment d'argent » :

- Organiser, mettre en œuvre et participer à des réunions et discussions techniques (ateliers, webinaires, conférences, groupes de travail, etc.) avec des homologues basés à Vienne pour soutenir l'opérationnalisation de la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité, y compris la préparation de l'ordre du jour, l'identification des participants et des fournisseurs de formation, la préparation des documents et des présentations ; coordonner la préparation de cours universitaires sur la lutte contre la cybercriminalité, de matériel d'apprentissage et d'études de cas.
- Promouvoir le respect et la mise en œuvre des normes internationales, diffuser et promouvoir l'utilisation des outils pertinents de l'ONUDC en matière de cybercriminalité et de cybersécurité.
- Soutenir la recherche, l'analyse ou l'élaboration de politiques stratégiques dans le domaine de la cybercriminalité et de la cybersécurité.
- Contribuer à l'élaboration des documents de projet pertinents ; préparer les rapports d'avancement des projets ; identifier les problèmes et les questions à traiter ; assurer les actions de suivi.
- Soutenir le recrutement de consultants spécialisés, de personnel d'appui et de stagiaires, le cas échéant.
- Assurer la liaison avec les parties concernées, telles que les missions permanentes, les donateurs, les ministères de l'intérieur, les ministères de la justice, les bureaux des procureurs généraux et les cours suprêmes, la société civile, le secteur privé et/ou les organisations internationales présentes ou de passage au siège.
- Participer à des missions sur le terrain lié à des questions de cybercriminalité ou de cybersécurité et les mener, notamment en fournissant des orientations à des consultants externes, à des fonctionnaires, à des universitaires et à d'autres parties, rédiger des rapports de mission et définir les tâches de suivi appropriées.
- Assurer la coordination avec les sections organiques pertinentes de l'ONUDC pour veiller à ce que l'expertise organique appropriée soit fournie dans le cadre de la mise en œuvre du programme mondial, le cas échéant.
- Suivre et examiner les meilleures pratiques, méthodologies et programmes dans le domaine de la cybercriminalité et de la cybersécurité.
- Rechercher, analyser et présenter les informations recueillies auprès de diverses sources dans le domaine de la cybercriminalité et de la cybersécurité, le cas échéant.
- Organiser et préparer des documents écrits, par exemple des projets de documents de référence, des analyses, des sections de rapports et d'études, des contributions à des publications, etc.

- Effectuer d'autres tâches liées au travail qui lui sont confiées.

Le travail implique une interaction fréquente avec les personnes suivantes: les homologues basés à Vienne ou passant par Vienne (missions permanentes, délégués, homologues nationaux, secteur privé, société civile), les fonctionnaires et le personnel d'autres unités de l'ONU, d'autres départements et bureaux du Secrétariat de l'ONU, d'agences spécialisées, de fonds et de programmes, des représentants et des fonctionnaires de gouvernements nationaux, d'organisations internationales, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des experts et des consultants.

Attentes en matière de résultats :

- Contributions de haute qualité aux documents préparés, y compris la recherche ;
- Contribution efficace, substantielle, organisationnelle et de coordination et achèvement des tâches pour remplir les mandats de la section et du programme mondial sur la cybercriminalité en matière d'élaboration de politiques, de soutien au service substantiel des organes intergouvernementaux, de fourniture d'une assistance législative et de gestion globale du programme.
- Diffusion efficace des meilleures pratiques.
- Liaison efficace et établissement de partenariats avec les parties prenantes et les homologues du siège, et interaction efficace et opportune avec les collègues et les parties concernées à l'intérieur et à l'extérieur.

IV. Qualifications et Expériences

Formation :

Diplôme universitaire supérieur en droit, criminologie, sciences politiques, relations internationales, technologies de l'information, cybersécurité ou dans un domaine lié à la prévention de la criminalité et à la justice pénale ou à des questions liées à la sécurité. Un diplôme universitaire de premier niveau associé à deux années d'expérience qualifiante peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle :

Une expérience professionnelle pertinente d'au moins deux ans (quatre ans sans diplôme universitaire supérieur) dans le domaine de la prévention de la criminalité et de la justice pénale, de préférence axée sur la cybercriminalité, la cybersécurité, l'exploitation ou les abus sexuels d'enfants en ligne, les crypto-monnaies ou les formes de criminalité connexes, est requise dans l'un des domaines de travail suivants : cybersécurité, application de la loi ; pratique juridique et travail normatif en tant que policier, analyste, procureur, juge, conseiller juridique ou expert en criminalistique ; recherche et analyse universitaires dans le domaine de la cybercriminalité ou de la cybersécurité. Une expérience de la gestion de programmes ou de l'assistance technique est souhaitable. Une expérience professionnelle dans le domaine de l'élaboration de politiques en matière de technologies de l'information et de la communication est souhaitable. Une expérience dans le domaine de l'intégration de la dimension de genre, de la communication ou du travail avec la société civile (ONG, OSC) est souhaitable. Une expérience professionnelle au niveau international, y compris au sein d'organisations internationales, est souhaitable.

Langues :

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat des Nations unies. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais et du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, est requise. La connaissance d'une autre langue des Nations unies est souhaitable.

Autres compétences :

De bonnes capacités de recherche et d'analyse, de rédaction de rapports et de maîtrise des technologies de l'information sont requises.

Compétences des Nations Unies

Professionalisme: Se montre fier de son travail et de ses réalisations ; fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; est consciencieux et efficace dans le respect de ses engagements et des délais.

Connaît et comprend les théories, les concepts et les approches relatifs à la prévention et à la lutte contre la criminalité organisée, la cybercriminalité et/ou la cybersécurité, ainsi que les réponses internationales qui y sont



apportées. Connaît le cadre juridique international relatif aux drogues, à la criminalité et au terrorisme, y compris la Convention des Nations unies contre la cybercriminalité. Est capable de mener des recherches, y compris juridiques, et d'analyser des informations sur un large éventail de sujets liés à la prévention de la criminalité et de traduire les résultats de la recherche en stratégies concrètes, pratiques et axées sur l'impact. Connaît diverses méthodologies et sources de recherche, y compris des sources électroniques sur l'internet, l'intranet et d'autres bases de données. Il est capable de rédiger des rapports concis, des documents et d'autres documents officiels. Est capable de faire preuve de discernement dans le cadre des missions qui lui sont confiées, de planifier son propre travail et de gérer des priorités contradictoires. Il est fier de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet. Est conscient et prend la responsabilité d'intégrer les perspectives de genre et la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail. Est consciencieux et efficace dans le respect des engagements, des délais et des résultats; est motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles ; fait preuve de persévérance lorsqu'il est confronté à des problèmes ou des défis difficiles ; reste calme dans des situations stressantes.

Planification et organisation: Développe des objectifs clairs qui sont cohérents avec les stratégies convenues ; identifie les activités et les missions prioritaires ; ajuste les priorités si nécessaire ; alloue le temps et les ressources nécessaires à l'accomplissement du travail ; prévoit les risques et les éventualités lors de la planification ; surveille et ajuste les plans et les actions si nécessaire ; utilise le temps de manière efficiente.

Communication: Parle et écrit clairement et efficacement ; écoute les autres, interprète correctement les messages des autres et y répond de manière appropriée ; pose des questions pour clarifier les choses et manifeste son intérêt pour une communication à double sens ; adapte le langage, le ton, le style et le format en fonction de l'auditoire ; fait preuve d'ouverture en partageant des informations et en tenant les gens informés.

Travail d'équipe: Travaille en collaboration avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'organisation ; sollicite des contributions en appréciant réellement les idées et l'expertise des autres ; est disposé à apprendre des autres ; fait passer les objectifs de l'équipe avant ses objectifs personnels ; soutient et agit conformément à la décision finale du groupe, même si cette décision n'est pas entièrement conforme à l'objectif de l'organisation ; fait preuve d'ouverture d'esprit et d'ouverture d'esprit.

Diversité du personnel

Les Nations unies sont convaincues qu'une culture inclusive attire les meilleurs talents et encouragent tous les candidats qualifiés, indépendamment de leur sexe, de leur handicap, de leur orientation sexuelle, de leur culture ou de leur religion, à poser leur candidature.

V. Eléments d'apprentissage

A l'issue de la mission, le/la JEA aura une meilleure connaissance des questions liées à la cybercriminalité et à la cybersécurité, et de leurs liens avec d'autres menaces graves, en particulier la criminalité transnationale organisée, ainsi que des menaces qu'elles font peser sur la paix et la sécurité humaines et internationales, y compris leur dimension sexospécifique ; il/elle aura une bonne compréhension des réponses et stratégies internationales, en particulier la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité, ainsi que d'autres instruments juridiques et politiques, politiques et initiatives complémentaires pour contrer ces menaces ; il/elle sera mieux informé(e) des différents programmes et initiatives que l'ONUSC met en œuvre pour aider les États à répondre à ces menaces, en particulier dans le domaine de la cybercriminalité ; et il/elle sera mieux informé(e) des travaux intergouvernementaux liés à la cybercriminalité et à la cybersécurité, tant à Vienne qu'à New York. sur.

VI. Informations générales

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUSC) fournit aux États membres qui en font la demande une assistance technique en matière de lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la corruption et les stupéfiants. Cette assistance aide également les États à renforcer leurs systèmes de justice pénale et de santé, ainsi qu'à ratifier et à mettre en œuvre avec succès les conventions et protocoles internationaux, dans le respect de l'État de droit et des droits de l'homme.

Le Programme mondial de lutte contre la cybercriminalité de l'UNODC a été créé en 2013 pour aider les États



membres à lutter contre la cybercriminalité par le biais du renforcement des capacités et de l'assistance technique, conformément à la résolution 65/230 (2011) de l'Assemblée générale et aux résolutions 22/7 et 22/8 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Le programme s'appuie non seulement sur les résultats et analyses antérieurs de l'Organisation, mais il aborde également les aspects interdépendants de la cybercriminalité : la prévention, la détection, l'enquête, les poursuites et la condamnation/adjudication. Il est nécessaire de disposer d'une solide expertise dans chaque domaine de la cybercriminalité et de la cyberdépendance pour garantir un soutien de qualité et l'élaboration de produits sur mesure pour les États membres, le secteur privé et la société civile.

Le programme mondial développe un portefeuille ciblé d'activités et de produits liés à l'élaboration de politiques et au soutien technique en ce qui concerne l'utilisation de l'internet et des technologies de la communication (TIC) à des fins criminelles. En décembre 2024, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Convention des Nations unies contre la cybercriminalité ; Renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes informatiques et de communication et pour l'échange de preuves sous forme électronique des infractions graves. Dans le contexte de la signature et de la ratification prochaines de la convention, le programme mondial sur la cybercriminalité s'attend à une augmentation exponentielle de l'assistance technique demandée par des homologues internes et externes en rapport avec la mise en œuvre de la convention, y compris le soutien aux processus de ratification, de politique et de conseil technique.

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) se félicite de la participation à ses programmes de coopération technique de candidats féminins et masculins dûment qualifiés. Les destinataires de la présente description de poste sont donc invités à tout mettre en œuvre pour trouver et proposer des candidats qualifiés, hommes et femmes, pour ce poste vacant.

De plus amples informations sur les travaux du programme mondial de l'ONUDC sur la cybercriminalité sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unodc.org/unodc/en/cybercrime/home.html>.

La structure organisationnelle de l'ONUDC et sa fonction

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime est organisé en quatre divisions : La Division des traités, la Division des opérations, la Division de l'analyse des politiques et des affaires publiques et la Division de la gestion. La Division des traités est responsable au premier chef de trois des cinq groupes thématiques de l'ONUDC, à savoir la criminalité organisée et le trafic illicite, la corruption et la criminalité économique, et la prévention du terrorisme. Chaque groupe thématique est responsable des aspects normatifs et opérationnels du travail lié à son thème particulier.

Le poste actuel est proposé au sein de la section « Cybercriminalité et lutte contre le blanchiment d'argent » du service « Criminalité organisée » de la division des traités.

De plus amples informations sur le travail de l'ONUDC sont disponibles sur le site web de l'ONUDC (www.unodc.org).